



DESCRIPTIF ET CAHIER DES CHARGES DU POSTE DE CO-RESPONSABLE DE LA GESTION ASSOCIATIVE DU TERREAU

1 poste à 35% (15h / semaine)

Description du poste

Les deux co-responsables de la gestion associative du Terreau sont en charge de toute la partie opérationnelle de la gestion associative et mutualisée du Terreau, notamment du contact avec les associations organisatrices d'événements et de l'entretien du lieu.

Depuis mai 2016, ce lieu nocturne est ouvert du jeudi au samedi et parfois également le mercredi soir et le dimanche après-midi. Le Terreau a été obtenu par le Collectif nocturne en réponse à ses revendications politiques visant à défendre une vie nocturne de qualité pour les jeunes à Genève.

Les deux co-responsables de la gestion du Terreau réalisent leurs tâches durant toute la semaine. Un certain nombre d'entre-elles peut toutefois être effectué à distance. Ces deux postes nécessitent une grande flexibilité et une part d'investissement bénévole. Ils font partie du groupe de coordination du Terreau et dépendent du comité de l'association à qui ils font leur rapport régulièrement.

Rémunération prévue

35% (15h/semaine). Les contreparties de l'investissement bénévole sont l'accès gratuit à l'entièreté des soirées organisées au Terreau ainsi que des bons boissons pour les manifestations du Collectif nocturne.

Soit 1'100CHF brut par mois

Cette base de calcul est sujette à modifications en fonction des subventions obtenues.

Période d'engagement

Du 1er février au 30 juin 2018, potentiellement reconductible. Une période de formation est prévue en amont.

Cahier des charges

Le cahier des charges est réparti entre les deux co-responsables de la gestion associative de la salle du Terreau. Il est sujet à des modifications et des ajustements. Ces deux postes comportent des tâches partagées selon cinq volets :

1. Formation des associations à l'utilisation de la salle du Terreau
2. Supervision des événements organisés au Terreau
 - Être les personnes de contact pour les associations bénéficiaires de la salle
 - Donner/récupérer les clefs et prendre/restituer la caution
 - Effectuer les demandes d'autorisations d'événements de divertissement public



- S'occuper des factures de boissons pour les associations bénéficiaires
 - S'occuper des relations de voisinage : notamment communiquer les horaires et les noms des responsables des événements au Mandarin oriental et au Théâtre St Gervais
 - Contrôler le respect des normes de sécurité et règles d'utilisation de la salle
 - Contrôler l'état de la salle et du matériel après la manifestation
 - Faire un rapport écrit de la soirée supervisée au comité
 - Gestion de la boîte mail terreau@collectif-nocturne.ch
3. Gestion des stocks
- Commander et réceptionner les fûts de bières
 - Maintenir le stock de boissons en suffisance
 - Maintenir le stock de matériel courant en suffisance
4. Supervision du tri des déchets
5. Entretien de la salle
- S'assurer de l'entretien et du rangement de la salle
 - Signaler les dégradations et superviser le nettoyage des tags
 - Superviser l'entretien et la réparation du matériel technique

Profil souhaité

- Expérience associative
- Intérêt pour la vie nocturne et le fonctionnement associatif
- Disponibilité et flexibilité
- Rigueur et transparence dans l'exécution des tâches
- Aisance et facilité de contact humain
- Disponibilité en soirée
- Facilité à travailler et à communiquer en équipe
- Avoir le permis de conduire et si possible une voiture

Postulation

Envoyer sa candidature à info@collectif-nocturne.ch en expliquant ses motivations dans le corps du message, en donnant son contact et en joignant un CV présentant notamment ses expériences professionnelles et associatives.

Délai de candidature : 14 janvier 2018